

JOU  
920

# Volume 58

DU QUARTIER LATIN, 17 NOVEMBRE 1975 NO. 11

LES  
ACCIDENTS  
DE  
TRAVAIL...  
...P.3



**Sociologie . . . . . P.5,6 et 7**  
**A propos de l'inflation . . . . . P. 8 et 9**  
**Immigration: Le cas Morcinek . . . . . P. 12**

**VOULEZ VOUS  
GOÛTER AVEC MOI  
CE SOIR ?**

Southern  
Comfort, c'est  
bon, c'est doux,  
c'est unique.  
Ça se boit  
tout seul et ça  
se mélange à  
n'importe quoi  
ou presque.  
Essayez-le pour  
boire!

**Le seul  
vrai  
Comfort**



**SOUTHERN COMFORT**



**Richard Doyle  
Biologie**

on est 6 millions  
de presque parents,

**faut se parler.**



BRASSÉE AU QUÉBEC PAR LA BRASSERIE **Labatt** LIMITÉE—Y'A RIEN QUI LABATT

**TAPPE-TOI  
BUNE  
BROUÈ!**



# mourir au travail

Au début d'octobre, à l'usine de la CIL-Beloell, à McMasterville, éclatait un nouvel explosif que testait la Compagnie; huit ouvriers trouvèrent la mort dans l'explosion. Une fois de plus, au Québec, le problème des accidents de travail se trouvait posé.

L'enquête du coroner se poursuit présentement. S'agit-il oui ou non de négligence criminelle de la part de la CIL? La réponse demeure obscure. Un cadre de la compagnie déclara, en substance, peu de temps après le drame: "Les mesures de sécurité sont toujours rigoureusement observées à la CIL. Il est vrai que les normes de productivité avaient été augmentées, dans cette partie-là de l'usine."

La CIL ne sera pas jugée par le coroner pour avoir augmenté ses normes de productivité, mais bien pour avoir ou non respecté les normes de sécurité. Ceci nous amène à réfléchir sur les causes des accidents de travail, sur la manière dont ils s'inscrivent dans la logique de notre système... Ce sont ces points et d'autres que je vais tenter d'éclaircir dans l'article ci-dessous.

Quelques chiffres:

Selon les statistiques officielles, en 1973, au Québec, 1,756,220 travailleurs du secteur privé ont subi 101,643 accidents de travail. Ce chiffre ne comprend pas les accidents non déclarés, les accidents n'entraînant pas d'incapacité au-delà d'un jour, les accidents n'occasionnant pas de blessure.

Selon d'autres statistiques officielles, de 200 à 300 travailleurs meurent d'un accident de travail, chaque année. A ce chiffre, nous devons ajouter le nombre de décès causés par des maladies professionnelles, ce qui nous amène à établir des statistiques en comparaison avec les E.U., qui eux incluent les maladies professionnelles dans leurs chiffres. La mortalité se situe alors, après extrapolation, entre 1,400 et 2,100 par année.

Selon des estimations de l'"Introduction to Industrial Safety", 6,500 travailleurs subiraient chaque année, au Québec, des accidents entraînant des incapacités permanentes, 100,000 des blessures légères, 1,000,000 des accidents sans compensation [ces chiffres incluent les maladies professionnelles].

Donc, en moyenne plus d'un travailleur québécois sur deux est victime d'un accident de travail par année.

Les causes des accidents de travail

Quelles sont les causes des accidents de travail? Qui en porte la responsabilité? Autant de questions à se poser, après la lecture de ces chiffres effarants. Une idée assez répandue, véhiculée par le patronat, veut que le travailleur, par sa négligence, soit seul, responsable de son accident. Cette conception est fondée sur l'existence de mesures de sécurité individuelles: export du casque, de lunettes..., de consignes de sécurité, de cours de prévention des accidents de travail à l'intérieur des entreprises. Ces mesures visent à laisser assumer au travailleur seul la responsabilité de sa sécurité. Or des études de plus en plus nombreuses démontrent que ce sont les mesures milieu de travail, de sécurité de la machinerie, de changement dans le rythme de la production qui préviennent les accidents de travail, et non les mesures individuelles.

L'étude de "L'Association des chimistes industriels des E.U." impute aux erreurs humaines, 8% des accidents de travail. Une étude faite par une équipe de chercheurs de "la communauté Européenne du charbon et l'acier" trouve une forte corrélation entre le degré de chaleur ambiante et le nombre des accidents de travail. Le facteur de risque causé par l'emploi d'une machine est, lui, bien connu et de l'ingénieur qui l'a conçu, et du patron qui l'achète. L'ingénieur présente le facteur de risque et le coût plus élevé qu'occasionnerait l'ajout de dispositifs de sécurité réduisant ce facteur. Pour le patron à la recherche d'un profit maximum, le choix s'impose: acheter la machine telle qu'elle est, quitte à avoir quelques accidents dans son usine.

A ces facteurs, causes d'accidents de travail, s'ajoutent l'usure des machines, l'augmentation de la production, les réductions de personnel, le bruit, tous facteurs qui comme le degré de chaleur et la machinerie, échappent totalement au contrôle du travailleur. On voit que cette croyance sur la responsabilité du travailleur est complètement erronée, et ne sert qu'à masquer la

vérité: les patrons du fait de leur contrôle sur les causes des accidents portent la responsabilité de la mort, de l'invalidité, des blessures des travailleurs victimes d'accidents de travail. Dans leur logique du maximum de profit au moindre coût, ils négligent de supprimer ces facteurs de cause: Il coûte, en effet, beaucoup plus cher de changer sa machinerie, de bien l'entretenir, de poser un



système de ventilation etc. que de dispenser quelques cours, de fournir quelques casques et de verser des cotisations à la CAT [Commission des accidents de travail].

La CAT, un compagnie d'assurance

La CAT, fondée depuis 1931, à la suite de "loi des accidents de travail", est un "organisme gouvernemental servant à la protection des accidentés du travail", mais qui n'est, en fait, qu'une "compagnie d'assurance main-d'oeuvre" pour les employeurs.

Ce sont, en effet, les patrons d'entreprise qui versent les cotisations, allant de 10c [pour une secrétaire par exemple] à \$15 [pour un mineur] par 100 employés. Ce sont encore les patrons qui doivent faire les demandes d'indemnisation en cas d'accident [et beaucoup ne sont pas intéressés à les faire, voulant camoufler le nombre de leurs accidents de travail]. Cette demande, allée au dossier médical, constitue le dossier de l'accidenté, dossier qui [lorsqu'il n'est pas égaré dans "la voûte" de la CAT] lui assure son indemnisation. Celle-ci s'appelle l'ITT [incapacité totale temporaire] jusqu'à ce que l'accidenté puisse

reprandre son travail, et représente 75% de son salaire avant l'accident, jusqu'à \$9,000 par année. A partir de \$9,000, l'accidenté reçoit 75% de \$9,000. Si l'accidenté présente une incapacité permanente, celle-ci doit être évaluée par les médecins de la CAT. L'invalidé reçoit alors l'IPP [incapacité partielle permanente], une indemnisation relative à son pourcentage d'invalidité. Ce pour-

centage très grave et très évidente de la part de l'employeur et mort d'homme. Ce cas ne s'est jamais présenté. Les enquêtes du coroner, seulement effectuées lorsqu'il y a mort d'homme, dégagent dans 95% des cas, l'employeur de toute responsabilité. Et lorsqu'elles l'inculpent de négligence criminelle, ces causes ne passent pratiquement jamais en cour criminelle.

L'inspection des normes de sécurité est encore une belle supercherie. Des inspecteurs de différents ministères [pour les accidents de travail, il s'agit du ministère du Travail] viennent de temps à autre visiter les entreprises [à la demande du syndicat bien souvent], en prenant bien soin d'avertir l'entreprise deux semaines à l'avance de sa visite, et en donnant un premier avertissement [il faut laisser le temps à l'employeur de s'ajuster aux normes, comme si il les ignorait avant la visite de l'inspecteur!]. Ce premier avertissement est le plus souvent la seule "sanction" que reçoit l'employeur pour son inconscience en fait de sécurité.

La collusion du patronat, de la justice [sic!], de l'Etat, est clairement démontrée ici. Les trois forment un front uni contre les intérêts de santé et de sécurité des travailleurs. Ce front uni véhicule une idéologie: les travailleurs sont des êtres ignorants, inconscients, qui ont des accidents par bêtise. Les patrons font tout pour leur protection [la CAT n'alloue-t-elle pas plus \$1,000,000 par année, pour la prévention des accidents de travail? Cette subvention va aux associations patronales, il va sans dire...]. Ce front uni n'est autre qu'une classe et cette classe, c'est la bourgeoisie.

Tant que les travailleurs n'exerceront aucun contrôle sur les moyens de production, sur la production, l'équipement, la sécurité, ils mourront, seront rendus infirmes, par la classe qui contrôle ces moyens de production et qui détermine donc ses modalités pour un meilleur profit. Le jour où les travailleurs prendront le pouvoir politique et contrôleront les moyens de production, ce jour-là, ce seront eux qui décideront de ses modalités, et ne sacrifieront plus la santé au profit. Ce jour-là, le socialisme naîtra au Québec.

Alexandra Hobden [médecine]

# COCO-CHAUD

Loin de nous l'idée de confondre le jeune et sympathique Comité de Coordination des Sciences Sociales [CoCo] à l'insipide émission de radio du même nom. N'empêche que son enfantement dans des conditions contre-nature, d'un papa corporatiste et d'une mère en lutte, pour ne pas dire en rut, a considérablement affecté ses premiers pas.

Comme tout bon bébé, le COCO a connu sa part de maladies infantiles. Le coeur bien gros, il manifeste déjà beaucoup d'attachement à ses parents, de ce fait il éprouve un tiraillement incessant lors des perpétuelles prises de becs entre son papa et sa maman: disons-le, le bébé est bien dislexsique. Ainsi son entrée dans le grand monde a été entachée de problèmes de fonctionnement congénitaux. Devait-il fonctionner en ses premiers jours de façon élargie ou de façon restreinte? Comment devait-il procéder pour répartir les tâches entre ses petits membres eux-mêmes souvent désarticulés?

Comment s'y prendre pour contrôler ce petit membre fou, fou, fou qui, fort de ses solutions aux problèmes planétaires, était prêt à l'engager dans des actions prématurées? Comment raisonner ces autres membres, qui, tous petits qu'ils soient, débordent d'une saine énergie revendicatrice et immédiate?

Le rapport médical diagnostique une évidente tendance à l'écartèlement. D'une part, une des contradictions qui opposait les tenants d'une démocratie militante aux tenants d'une démocratie représentative semble avoir été résolue par la volonté manifeste de l'Assemblée Générale de la FAS pour l'unité concrète dans l'action.

A cet effet, il a été voté une représentation de deux délégués par département. D'autre part, un débat devra éventuellement s'ouvrir sur les orientations plus spécifiques, autres que le travail immédiat de déchiffrages des statuts de l'université en vue de récupérer certains pouvoirs dans la logique des revendications présentes des étudiants de la FAS. En d'autres termes, il va falloir donner une certaine orientation à la récupération et à l'usage de certains pouvoirs. Il se trouve déjà des esprits malicieux qui se demandent déjà au profit de qui [étudiants ou administration] s'effectuera cette récupération...

En ce qui concerne les étudiants présentement, même si en Assemblée Générale on a semblé jeter sur les frères épaules du COCO une lourde responsabilité, comme le saisir du brûlant étendard de toutes les revendications étudiantes, il n'en demeure pas moins qu'il a été clairement établi

que le gros du travail de sensibilisation et d'organisation est dévolu aux divers départements en faisant partie. Dans une étape ultérieure il appartiendra au COCO de concrétiser dans une stratégie globale de luttes revendicatrices les divers éléments de chaque départements.

Pour l'instant il existe un manque évident d'informations sur ce qui se passe dans chaque départements. C'est pourquoi nous croyons qu'il appartient au COCO de répandre cette informa-

tion au niveau de la FAS. Il pourrait peut-être être publié à chaque semaine que feuille syle "COCO-HEBDO" [ou encore HEBDO-COCO] qui permettrait aux étudiants de faire le point sur l'état des revendications de chaque département.

Loin de nous l'idée de confondre nos remarques ironiques sur les non-moins loufoques conditions d'accouchement du dit COCO avec le grand destin que nous lui appréhendons. Il faut voir dans ce

beau COCO l'expression d'une volonté partagée des étudiants de la FAS pour l'union et pour l'organisation. Il y a eu le Front Commun, il y a maintenant le COCO Commun, dont les bases et les conditions plus impératives en font un enfant dont il faudra suivre la croissance.

Jean-françois  
Prud'homme  
Pierre Duhamel  
Sc.Po.



# DOSSIER SOCIO

## HISTORIQUE

Lundi 3 novembre le recteur se présente en cour pour déposer une requête en injonction contre les étudiants de Sciences Sociales. Elle est officiellement signifiée le mardi. Lundi l'assemblée générale des étudiants de Sciences Sociales décide de se plier à l'injonction, c'est-à-dire de ne plus maintenir les lignes de piquetage. Cependant le boycottage des cours a été voté. Mardi et mercredi à peu près tous les départements et écoles tiennent des assemblées départementales, en plus des assemblées générales des sciences sociales, ce qui implique que le "boycott" des cours fut effectif. En riposte à l'injonction, une manifestation est prévue pour jeudi 6 novembre et plusieurs cegeps et universités sont invités à se joindre aux étudiants de l'U. de M. Le thème central de la manif est — "Non à la répression". Par un tel choix de thèmes, on a voulu regrouper en une seule manifestation à la fois des étudiants de l'U. de M. qui protestent contre l'injonction, les étudiants de divers campus [UQAM, Maisonneuve, St-Laurent etc.] qui mènent une lutte axée contre la hausse des tarifs de la CTCUM et les travailleurs qui protestent contre la nouvelle loi C-73 du gel des salaires. On a voulu regrouper tous ceux qui luttaient contre le même ennemi: "la répression étatique". Afin de rejoindre le plus de gens possible, des commandos furent mis sur pied mercredi. Ces commandos sont allés dans plusieurs campus pour distribuer des tracts et de l'information concernant le problème de SOCIO et pour annoncer la manif du lendemain. Cependant, manque de temps, de militants et surtout d'organisation on n'a pu rejoindre les syndicats

[sauf ceux de l'U. de M.]. Jeudi 2,000 personnes se sont regroupées au parc Laurier. Il y avait des étudiants de l'U. de M., de l'UQAM, de l'UQTR, de Maisonneuve, d'André Laurendeau, et d'autres CEGEPS. La manifestation a été un succès ou pour certains un désastre. Cependant, elle a tout de même aidé à ramollir "la ligne dure" du recteur Lacoste. En effet, dès vendredi Lacoste déclare pen-

signée lundi matin par le procureur de l'U. de M., monsieur Mercure et celui des étudiants, monsieur Melançon, membre de l'étude de Mergler. Ainsi l'injonction est officiellement levée lundi. Il faut croire que notre cher recteur s'est soudainement senti pris de panique devant ce "public" qu'il connaît si mal.

Lundi 10 novembre, assemblée générale en Sciences sociales. L'atmos-

phère est, pour en dire le moins, tiède. La salle se remplit péniblement, les gens semblent fatigués. Une proposition à l'effet de voter le retour en cours est reportée au lendemain afin de donner une chance à chaque département de tenir une assemblée générale départementale pour établir un con-

statuts de l'U. de M. qui devra s'insérer éventuellement dans des perspectives plus politiques. Le retour aux cours s'est donc effectué dès mardi et le train-train habituel recommence. Le conflit de Socio est temporairement réglé, au prix d'énormes concessions de la part des étudiants. Le projet pilote a été accepté, mais il ne ressemble pas beaucoup à celui proposé en début de session. Les demandes initiales étaient: un fonctionnement par thèmes qui commencerait dès l'automne '75, une co-évaluation reconnue officiellement, le décroisement des niveaux Bacc, Maîtrise, et Doctorat, et aucune limite quant au nombre d'équipes de travail et nombre d'étudiants à l'intérieur de ses équipes. A la suite du "compromis", ils ont obtenu que le projet pilote débute à la session d'hiver '76 et qu'il y ait une participation limitée des étudiants du Bacc à ce projet: en troisième, ils auront deux thèmes de 9 et 6 crédits chacun, en deuxième, un thème de 9 crédits, et en première, un thème de 6 crédits. Ils n'ont pu obtenir ni le décroisement des niveaux Bacc, Maîtrise et Doctorat à l'intérieur du projet pilote, ni le droit officiel à la co-évaluation avec leur titulaire. De plus, les équipes et le nombre d'étudiants à l'intérieur de ces équipes est limité. Malgré tout, c'est une importante victoire non seulement pour les étudiants de Socio, mais pour tous les étudiants de la F.A.S. Un "précédent" est maintenant établi, et c'est justement ce que JARL [le doyen de la F.A.S.] et Lacoste voulait éviter. De plus, de nombreux départements se sont "réveillés" pendant la lutte et préparent déjà des revendications similaires à celles des étudiants de Socio, et ce, sans parler de la formation d'une organisation étudiante issue de la base [le "COCO"].

A ce stade de la session, le mouvement étudiant se repaie sur lui-même afin de préparer l'offensive pour la prochaine session. Avec la formation du "COCO", de plusieurs associations étudiantes dans chaque département, la victoire de socio, et surtout la possibilité d'une grève des employés de soutien, cette session risque d'être mouvementée. Chose sûre, JARL ne risque pas de s'ennuyer... Unis nous vaincrons!



phère est, pour en dire le moins, tiède. La salle se remplit péniblement, les gens semblent fatigués. Une proposition à l'effet de voter le retour en cours est reportée au lendemain afin de donner une chance à chaque département de tenir une assemblée générale départementale pour établir un con-

statuts de l'U. de M. qui devra s'insérer éventuellement dans des perspectives plus politiques. Le retour aux cours s'est donc effectué dès mardi et le train-train habituel recommence. Le conflit de Socio est temporairement réglé, au prix d'énormes concessions de la part des étudiants. Le projet pilote a été accepté, mais il ne ressemble pas beaucoup à celui proposé en début de session. Les demandes initiales étaient: un fonctionnement par thèmes qui commencerait dès l'automne '75, une co-évaluation reconnue officiellement, le décroisement des niveaux Bacc, Maîtrise, et Doctorat, et aucune limite quant au nombre d'équipes de travail et nombre d'étudiants à l'intérieur de ses équipes. A la suite du "compromis", ils ont obtenu que le projet pilote débute à la session d'hiver '76 et qu'il y ait une participation limitée des étudiants du Bacc à ce projet: en troisième, ils auront deux thèmes de 9 et 6 crédits chacun, en deuxième, un thème de 9 crédits, et en première, un thème de 6 crédits. Ils n'ont pu obtenir ni le décroisement des niveaux Bacc, Maîtrise et Doctorat à l'intérieur du projet pilote, ni le droit officiel à la co-évaluation avec leur titulaire. De plus, les équipes et le nombre d'étudiants à l'intérieur de ces équipes est limité. Malgré tout, c'est une importante victoire non seulement pour les étudiants de Socio, mais pour tous les étudiants de la F.A.S. Un "précédent" est maintenant établi, et c'est justement ce que JARL [le doyen de la F.A.S.] et Lacoste voulait éviter. De plus, de nombreux départements se sont "réveillés" pendant la lutte et préparent déjà des revendications similaires à celles des étudiants de Socio, et ce, sans parler de la formation d'une organisation étudiante issue de la base [le "COCO"].

A ce stade de la session, le mouvement étudiant se repaie sur lui-même afin de préparer l'offensive pour la prochaine session. Avec la formation du "COCO", de plusieurs associations étudiantes dans chaque département, la victoire de socio, et surtout la possibilité d'une grève des employés de soutien, cette session risque d'être mouvementée. Chose sûre, JARL ne risque pas de s'ennuyer... Unis nous vaincrons!

A ce stade de la session, le mouvement étudiant se repaie sur lui-même afin de préparer l'offensive pour la prochaine session. Avec la formation du "COCO", de plusieurs associations étudiantes dans chaque département, la victoire de socio, et surtout la possibilité d'une grève des employés de soutien, cette session risque d'être mouvementée. Chose sûre, JARL ne risque pas de s'ennuyer... Unis nous vaincrons!

# UNE MEME LUTTE

Le conflit en sociologie est terminé. La lutte des étudiants de Sciences Sociales débute.

Après plus de 10 semaines de lutte dont 38 jours de grève, les étudiants du département de sociologie ont obtenu gain de cause dans leurs revendications et ont forcé l'administration de l'UdeM à retirer son injonction.

On se rappellera que le projet revendiqué par les étudiants devait permettre à ceux-ci de travailler par thèmes de travail à partir de leurs intérêts et de l'importance de ces sujets dans la société. Ces thèmes visaient à revoir le contenu des connaissances sociologiques pour une application plus concrète et plus critique, et ce avec l'aide du professeur considéré maintenant comme personne-ressource. De sorte que la formule des cours magistraux et leur contenu seraient modifiés pour la durée de l'expérience. De plus, cette expérience vise à préparer une modification en profondeur du programme, et ce pour l'an prochain.

Par ce projet, les étudiants voulaient transformer la relation enseignant-enseigné et permettre une plus grande implication et un plus grand contact avec les luttes sociales. Toutefois, de permettre aux étudiants de sociologie de déterminer eux-mêmes les formules d'apprentissage, de déterminer le type et le contenu de leur formation allait nettement à l'encontre des vues d'un pouvoir administratif qui a la haute main sur les modes de transmission du savoir et de son contenu.

La seule orientation que l'on doit donner est la formation de spécialistes chargés de la transmission du savoir sans aucune implication politique. Cette institution se doit de maintenir l'élitisme et de répondre aux besoins technologiques du système capitaliste. Et pour maintenir cette orientation, un appareil administratif concentrant le pouvoir à quelques individus [de dignes représentants de l'entreprise privée] s'avère l'instrument le plus précieux.

L'intervention de M. Lacoste et de M. Lévesque se devait d'aller dans ce sens. Dans un premier temps, M. Lévesque menaçait de recourir à l'annulation de la session, si les étudiants ne retournaient pas aux cours. Les étudiants répliquèrent par l'organisation d'une manifestation et refusèrent par une écrasante majorité de retourner aux cours. L'annulation n'est toujours pas venue...

Le doyen est revenu à la charge avec son injonction. L'injonction fut plaidée le 3 novembre et signifiée le lendemain. Toutefois les étudiants de Sciences Sociales, au lieu de résister à l'injonction, la contournèrent en refusant de retourner aux cours. De plus, certains groupes de professeurs [notamment ceux de sociologie] refusèrent de donner leur cours tant et aussi longtemps que le conflit ne serait pas réglé.

Ce rapport de force favorable a permis aux étudiants de sociologie l'obtention de crédits spéciaux pour la réalisation des thèmes pour tous les étudiants du bac. et aussi la libération de ressources monétaires. Par contre, les étudiants de 1ère ne peuvent participer pour 15 crédits. De plus, il a été impossible de faire reconnaître par la Faculté le principe de la co-évaluation des travaux, même si l'évaluation globale de l'expérience est confiée à un comité de professeurs et d'étudiants qui prépareront les recommandations pour l'an prochain. Il n'en demeure pas moins, que l'essentiel des revendications pédagogiques ont été atteintes.

Toutefois, les acquis les plus importants de cette lutte sont au niveau politique. Les étudiants de sociologie, en posant le retour aux cours comme conditionnel à la levée de l'injonction ont réussi à faire reculer l'administration, sur le plan des mesures répressives. Cela augure très bien pour l'appui aux employés de soutien et pour la lutte de d'autres départements.

De plus, l'assemblée universitaire a blâmé le

recteur pour l'utilisation de l'injonction. Ce geste constitue un précédent, et pour la première fois, on peut espérer que les multiples instances consultatives à l'UdeM aillent plus loin dans ce domaine.

Cependant, la mobilisation actuelle des étudiants de Sciences Sociales constitue l'acquis le plus important. Si les étudiants de sociologie ont percé une brèche dans le pouvoir administratif, leurs revendications ont entraîné une mobilisation et une solidarité étudiante qui peut-être apportera une nouvelle tangeante au mouvement étudiant. En effet, la création à l'intérieur des Sciences Sociales d'une organisation de la base autour d'objectifs communs ainsi que le débordement de ce conflit à d'autres institutions sont des indices d'une volonté des étudiants de s'organiser autour de structures de luttes. La mise sur pied d'une plate-forme de tous les départements autour du thème de la centralisation administrative pourrait être un catalyseur de cette volonté des étudiants. Pour que cette mobilisation étudiante entraîne la démocratisation véritable de l'appareil universitaire, il faut que les luttes se mènent de façon concurrente à une réflexion politique intense sur le rôle de l'université dans la société. Sinon, les risques de récupération seront grands tant de la part du recteur Lacoste qui souhaite "aménager" la participation que de la part de groupes à visées "corporatistes" plus intéressés à la vague notion des intérêts communs des étudiants qu'à un mouvement étudiant militant et capable de soutien aux luttes du milieu.

C'est un défi important que d'éviter l'écueil "anéquiste" d'une organisation de lutte sans objectifs de lutte et surtout sans analyse de la situation...

Un groupe d'étudiants de sociologie

tée. Quelles étaient les implications de l'action des étudiants de socio? Au premier abord, on aurait pu croire qu'il ne s'agissait que d'un conflit sur la forme des cours, sur la pédagogie, et qu'il n'est devenu politique que par l'affrontement avec le pouvoir institutionnel: le département et l'administration, et avec le pouvoir de l'Etat, avec l'injonction. Mais les implications politiques de toute l'affaire, vont beaucoup plus loin. Un premier effort de compréhension doit, selon nous, expliquer correctement la nature de l'université.

Il faut comprendre l'université en fonction du rôle qu'elle joue dans la société. L'université est-ce, comme on voudrait parfois le faire croire, "l'asile de la philosophie et de la science"? Non, cela n'est pas tout-à-fait vrai. L'université fait partie du système scolaire; elle en est l'aboutissement. Dans une société de classe, le système scolaire contribue à la reproduction des classes de cette société. C'est le phénomène de la sélection. Ici, c'est à la sortie du secondaire que s'est effectuée la plus forte sélection; et environ 80% de la jeunesse des écoles ne termine pas le CEGEP, sort sur le marché du travail sans D.E.C. L'université est donc composée de la minorité de la jeunesse scolarisée qui poursuit ses études de façon à pourvoir les postes de "cadres" de notre société.

En formant un certain type d'individus, et par la sélection, un certain nombre d'individus, l'université s'adapte aux besoins économiques du système capitaliste, pour lui fournir, essentiellement, des intellectuels bourgeois, enseignants, fonctionnaires, écrivains, journalistes etc., qui défendent le status quo.

Ce qui nous amène à approfondir la question du rôle de l'université. L'université contribue à maintenir la domination d'une classe de la société, la bourgeoisie, sur le prolétariat et l'ensemble de travailleurs, précisément en formant des individus inconscients des rapports de production capitalistes qui fondent notre société ou, pire, en formant des individus conscients de tels rapports mais qui refusent d'agir pour abolir la domination politique d'une minorité.

Alors où se trouve la politique à l'université? Dans les cours, dans la définition et le discours de la "science" que nous étudions, en "sciences sociales". Il faut donc comprendre comment

les cours, la "science elle-même" justifient, légitiment le système en place, la domination politique de la classe bourgeoise, en feignant de l'expliquer. L'université joue bien son rôle lorsqu'elle produit des individus inoffensifs, qui par leur action maintiennent le statut quo social: qui sont capables de reprendre et d'élaborer le discours que la bourgeoisie tient sur elle-même, à savoir la nécessité absolue de sa domination. C'est cette idéologie, répandue partout dans la société, qui freine la libération du peuple, l'organisation politique de la classe ouvrière. Pour que cette idéologie se maintienne, on est prêt à beaucoup de "semblants de concessions", on est prêt à enseigner Marx à l'université, tant que ses conclusions ne sont pas appliquées dans la pratique.

C'est en gardant à l'esprit le rôle fondamental de l'université, qu'il faut penser le rapport entre le contenu du cours et sa forme, la pédagogie, qui est resté l'aspect dominant du conflit de socio. La science qu'on enseigne à l'université, dans la mesure où elle masque objectivement, dans l'explication du monde qu'elle donne, la nécessité du ren-

aussi l'idéologie bourgeoise, mais elle peut passer de la rigueur la plus stricte au libéralisme le plus complet dans la mesure où la même idéologie est véhiculée.

Le conflit de socio reposant, au départ, sur une remise en question de la pédagogie devait ultérieurement amener sur une remise en question du contenu idéologique des cours. Mais il faut bien constater que c'est la revendication pédagogique qui a pris le dessus dans tous les départements qui ont élaborés des revendications à la suite du département de socio. Poser la question du contenu idéologique des cours, c'est de demander à qui, en dernière analyse, profite le discours que l'on tient.

Poser des revendications de changements pédagogiques, et de changements de programmes, cela nous amène sur un tout autre terrain. Cela nous amène sur le terrain des revendications "professionnelles" des étudiants, terrain sur lequel nous sommes encore maintenant en sciences sociales, i.e., à l'heure du comité de coordination. Un regard sur la lutte permet de distinguer deux choses: l'ampleur de la mobilisation d'une part, les bases de la mobilisations de

fense de leurs intérêts immédiats." Beaucoup s'y étaient opposés en voyant là l'amorce de la création d'une structure lourde et bureaucratique de participation marchant la main dans la main avec l'administration. D'autres s'y opposaient dans la mesure où la défense des intérêts immédiats des étudiants, c'est la défense des intérêts de futurs alliés de la classe dominante, c'est leur rendre, bien souvent, l'accès à cette position plus facile. Mais en sciences sociales, en tout cas, il n'est pas apparu de contradictions entre la volonté d'organisation pour "la défense d'intérêts immédiats" dans la faible mesure où cette idéologie est reprise par la volonté d'autonomie départementale et du contrôle étudiant-professeur. Ce qu'il faut voir, c'est que une telle revendication, c'est encore de la cogestion, auréolée d'une grève, peut-être, mais de la cogestion quand même. Essentiellement, plutôt que de remettre en cause le rôle de l'université bourgeoise c'est améliorer l'institution. Et l'améliorer au service de qui? "Remettre l'enseignement et la pédagogie entre les mains des étudiants et des professeurs,

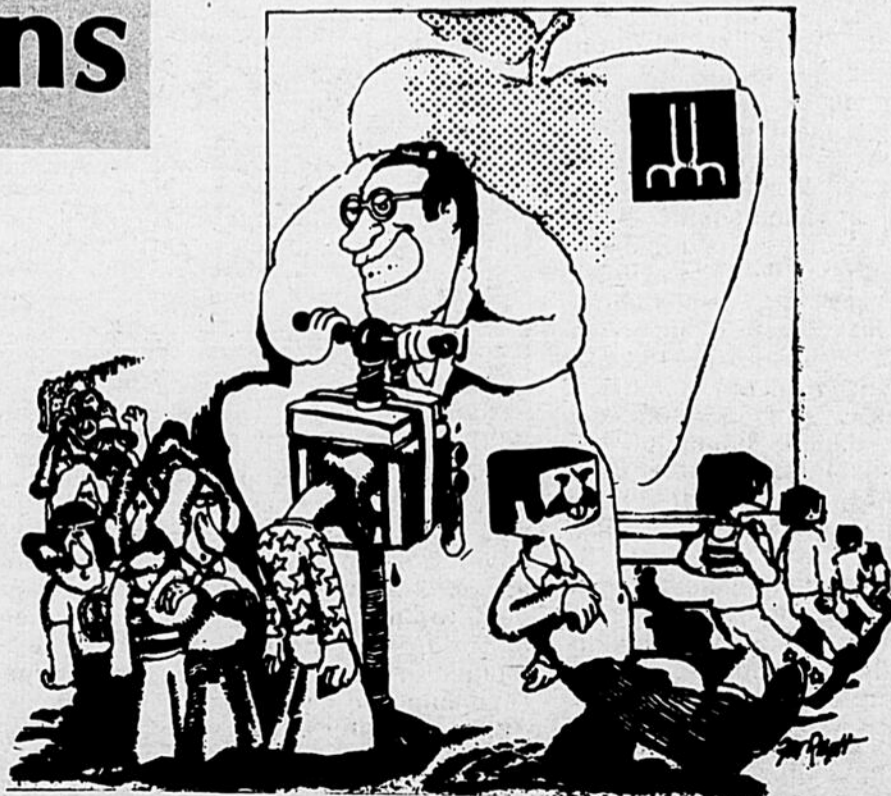


## plusieurs opinions

Le conflit de sociologie est fini. Mardi dernier, les étudiants de Sciences Sociales, réunis en assemblée générale, ont mis fin à la dernière forme de protestation qui les avait mobilisés toute la semaine précédente contre l'injonction: le débrayage volontaire et les journées d'études départementales. Lundi matin, les étudiants de sociologie se retrouvaient face à leurs professeurs pour discuter de modalités de rattrapage.

Deux mois de grève en sociologie, un mois et demie en anthropologie, presque un mois dans beaucoup d'autres départements: ... Au bout du compte, un projet

pilote accepté en sociologie, des revendications pédagogiques qui s'élaborent dans divers autres départements, [histoire réclame la cogestion] un comité de coordination qui se penche sur la charte de l'UdeM, pour en proposer une refonte, afin de "remettre le pouvoir décisionnel au niveau départemental, entre les mains des étudiants et des professeurs." Il est temps de faire un bilan, de jeter un regard critique sur l'action entreprise, et ce, d'autant plus que l'assemblée générale a, si l'on peut dire, simplement "ajourné la lutte" jusqu'au mois de janvier. Si cette décision doit être mise en pratique, alors le conflit que



nous venons de vivre entre dans une phase qui, bien que moins spectaculaire, n'en est pas moins très importante: une phase de réflexion et de mûrissement qui devrait aboutir en janvier. Ce texte n'est pas un bilan de la lutte: Ce bilan, il viendra de la discussion large de l'évaluation de la lutte par tous ceux qui y ont participé. Il ne s'agit ici que de soulever quelques questions politiques qui se posent à propos du conflit. En ce sens, ce n'est qu'une introduction, et une analyse plus globale devrait suivre bientôt. La discussion politique a en effet été presque absente du conflit, sauf sur la question de l'injonction, qui nous a permis de déboucher sur une manifestation contre la répression; manifestation dont la signification, cependant, ne fut pas toujours ni très claire ni très bien accep-

versement de l'ordre social actuel, ne s'enseigne pas de n'importe quelle façon. L'enseignement universitaire maintient une coupure entre l'étudiant et la réalité sociale. Il est rigide, il maintient un rapport autoritaire entre l'étudiant et le professeur dans la mesure où justement, la société bourgeoise accorde toute la valeur à une théorie, au seul savoir livresque, et aucune à l'expérience concrète de la pratique sociale de l'étudiant.

Mais dans le rapport qui unit le discours de telle ou telle science et la façon dont elle est enseignée, c'est le discours, le contenu idéologique qui est l'aspect principal. La forme manifeste

l'autre. La mobilisation est devenue déterminante en S.S. au moment de la menace d'annulation de sessions, de l'injonction. Ces deux menaces ont sans contredit catalysées l'action. Parallèlement cependant, la direction du mouvement mit de l'avant des journées d'études dans chaque département pour aboutir à des revendications communes pour tous les départements de S.S.

Cet appel a rapidement trouvé des échos dans les différents départements où s'étaient déjà mis en branle un mouvement pour la formation d'associations étudiantes. Il avait toujours été question du "regroupement des étudiants pour la dé-

instaurer un contrôle départemental". C'est-à-dire à cette minorité que nous sommes, coincés dans un système d'éducation fondamentalement bourgeois, et que nous nous dirigeons, à moins de nous y opposer volontairement, vers des positions confortables alliés du système.

Ces implications politiques du conflit de sociologie nous apparaissent importantes à examiner dans un premier temps. Cela ne recouvre pas l'ensemble des implications politiques du conflit sur lesquelles nous reviendrons ultérieurement. Maryse Turcotte, Groupe de Marxistes-Léninistes, étudiante à l'UdeM.

# L'INFLATION: Reflet

Voilà un phénomène économique que bon nombre, sinon tous, d'économistes bourgeois, expliquent par une panoplie de théories qui partent de l'augmentation des salaires comme en étant la cause, en passant par la "crise du pétrole", la loi de l'offre et de la demande pour se rendre à la circulation excédentaire de la monnaie! Les économistes bourgeois qui n'osent se compromettre, disent que l'inflation est une spirale cyclique qui correspond aux cycles normaux de toute économie, personne n'y peut rien, c'est la vie!

De toutes ces théories, celle qui a fait le plus de chemin dans les milieux capitalistes, c'est celle qui identifie l'augmentation des salaires comme cause de l'inflation. D'un côté l'augmentation des salaires est une conséquence de l'inflation et non la cause, et de l'autre, cette augmentation globale des salaires masque bien la réalité d'une super-augmentation des salaires

que se payent les bourgeois et d'un réel appauvrissement du prolétariat, qui par ces luttes n'arrive pas encore à rattraper l'augmentation du coût de la vie.

Le gel des salaires "et" des prix, décrété par le gouvernement fédéral dernièrement, n'est autre chose que la victoire finale de cette théorie. Les augmentations de salaires se trouvent limitées à un maigre 10%, et les méthodes de contrôle seront très efficaces, alors que pour les prix, aucune méthode de contrôle n'est prévue, et l'on se fiera à la bonne volonté des capitalistes—que nous savons d'avance être imprégnée de très magnanimes valeurs morales!

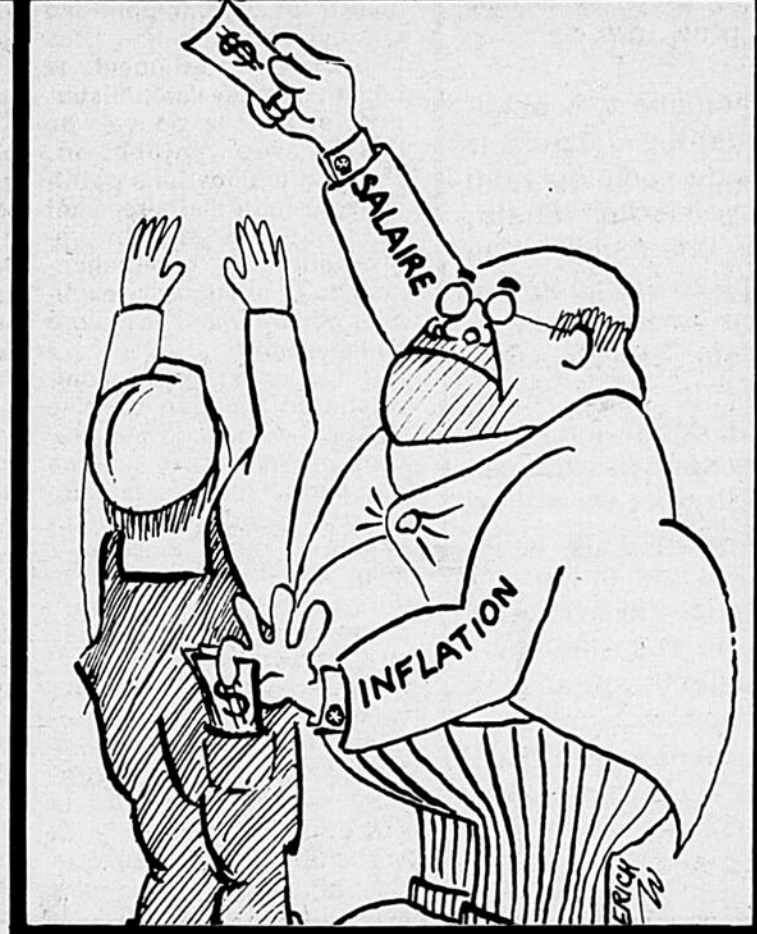
La toute première particularité de l'inflation, c'est qu'elle n'affecte pas tous les secteurs économiques avec la même intensité. Ce sont les prix des besoins fondamentaux qui subissent les plus fortes hausses: alimentation, logement, vêtements, transports, énergie,

etc... Dans un premier temps, les premières personnes à souffrir de l'inflation sont tous ceux qui consacrent davantage de leur revenu, proportionnellement, pour répondre à leurs besoins fondamentaux. Et dans un deuxième temps, ces mêmes personnes, que vise tout particulièrement l'inflation, sont aussi ceux qui sont le moins en mesure de se défendre.

S'il est vrai, encore faudrait-il être en mesure de saisir toute la réalité que camoufle les statistiques bourgeoises, que certains travailleurs syndiqués arrivent, par leurs luttes, à maintenir leur pouvoir d'achat, il est d'autant plus vrai que la très grande majorité du prolétariat, chômeurs, travailleurs syndiqués et non syndiqués, qui au travers de la crise et la vague de répression qu'elle entraîne, s'appauvrissent.

Ainsi l'inflation a-t-elle pour effet non seulement de maintenir, mais de creuser davantage le fossé entre le prolétariat et la bourgeoisie. Et ne parlons même pas des assistés-sociaux, de loin ceux qui en souffrent le plus.

Les plus cyniques économistes bourgeois argumentent la hausse des prix et frais de main-d'oeuvre. L'automne dernier, les agriculteurs québécois manifestaient leur indignation. Alors que depuis deux ans le prix du boeuf enregistre des hausses spectaculaires, les producteurs ne reçoivent plus même la moitié du prix en 1974 que les intermédiaires payaient en 1973. Pourtant, au détail, il n'y a pas eu de réduction sensible. L'an dernier c'était le prix du sucre. Pour justifier l'augmentation effrénée du prix du sucre, les grands monopoles invoquent le mauvais temps, le manque de soleil, la pluie, la sécheresse les inondations dans les pays producteurs et que sais-je encore. Tous ces arguments fardent la spéculation capitaliste et les super-profits qui en résultent, au détriment des larges masses populaires, qui doivent déboursier et voir fluctuer le prix, tout en souhaitant qu'il cesse de faire soleil ou de pleuvoir. Cette année c'est le sel. Il y a quelques temps, les médias d'information annonçaient un pénurie de sel, et le scénario se répétait, aug-



mentation du prix du sel.

Les monopoles de l'alimentation enregistraient l'an dernier de très fortes hausses de profit. Les monopoles du sucre, devant les tribunaux pour leur scandaleuse machination, devront sûrement déboursier quelques centaines de dollars d'amende, pour les quelques millions qu'ils ont extorqués. Les monopoles du sel ont créé une pénurie artificielle de leur produit, et le déroulement de cette histoire reste à suivre.

Lorsque sur l'espace de quelques années, la proportion des revenus consacrés aux besoins essentiels augmente sans cesse, le phénomène n'affecte pas de la même façon le petit salarié et le bourgeois. Pour l'un, c'est le revenu en entier qui y passe—sinon plus, alors c'est l'endettement—pour l'autre ce n'est qu'une fraction plus ou moins grande. Et globalement, au sein d'une analyse de la société capitaliste, ce que la bourgeoisie donne en salaires d'une main, elle le reprend et dans une proportion augmentée de l'autre, par le biais de l'inflation.

L'inflation est un mécanisme essentiel de la stratégie de profit des capitalistes. Ce mécanisme une fois mis en branle, dévalorise la force de travail et contrebalance ainsi la baisse

tendantielle du taux de profit. Alors que la force de travail perd sa valeur, la rentabilité du capital augmente.

Pour mettre en branle le mécanisme la bourgeoisie dispose de plusieurs moyens, la pénurie artificielle, le stockage d'inventaire, la spéculation capitaliste, la pluie et le beau temps dans le tiers monde, etc...

Pour en assurer le développement harmonieux, la bourgeoisie dispose de son Etat et de ses mass-média. Le premier légifère, le second sème la panique au sein des masses. C'est par une avalanche d'injonctions et de lois anti-ouvrières, que l'Etat répond à l'indignation croissante de la classe ouvrière depuis 1972. Partout, au Canada et au Québec, l'Etat bourgeois assomme le mouvement ouvrier. Et parallèlement à l'offensive de l'Etat, les mass-média mènent une campagne systématique de salissage des syndicats, et de diffusion de l'idéologie bourgeoise.

Compte tenu de sa force relative, le prolétariat riposte aux attaques de la bourgeoisie. Depuis 1972, une remontée spectaculaire de la lutte des classes donne lieu à de nombreuses grèves, et autres luttes ouvrières. La radicalisation des



L'INFLATION

# de la CRISE !

centrales ouvrières, conséquence de ces nombreuses luttes, illustre bien cette riposte ouvrière. Heureusement pour la bourgeoisie, et malheureusement pour le prolétariat, cette riposte demeure très limitée, et elle ne s'inscrit pas encore dans une stratégie révolutionnaire de renversement du capitalisme! En effet, tant et aussi longtemps que la classe ouvrière demeure divisée, syndicalement et politiquement, elle ne pourra jamais contrer les offensives bourgeoises. D'où la nécessité de l'unité syndicale; qui au Québec en a pour son

rhume avec les suite de la commission "CLICHE", et celle de la création d'un parti politique qui mettra ses intérêts de l'avant.

Mais l'inflation ne saurait se perpétuer indéfiniment. Lorsque d'une part le capital s'assure un rendement plus élevé, et qu'il extorque une masse de plus-value toujours plus grande, il doit pouvoir s'en servir et la faire fructifier et que, de l'autre part, seul le processus de production peut lui permettre d'enfanter encore plus de profits, voilà où cette contradiction, qui lui est inhérente, se développe en crise.

Comment produire si personne ne peut acheter la production? C'est parce que le capital en période inflationniste dévalorise la force de travail, qu'il ne peut à un moment donné, ni se reproduire ni s'accumuler indéfiniment. Alors c'est la crise: inflation entraîne récession et chômage, ce que certains nomment stagflation. Et comme il ne faut pas chercher longtemps même dans les statistiques bourgeoises la preuve qu'inflation et chômage cohabitent allègrement! Ce n'est que foutaise cynique les théories bourgeoises qui disent que

là où l'inflation sévit il y a peu de chômage et vice versa!

Le gel du gouvernement fédéral aura comme effet de maintenir l'inflation, accentuer le chômage et la récession, et dans un avenir plus ou moins lointain, de chapeauter une crise encore plus marquée. A mon avis, tout ce qu'il apporte de nouveau, c'est l'élévation des frais de la crise capitaliste, que devra payer le prolétariat canadien. De telles mesures ne sont pas nouvelles dans l'histoire, et c'est toujours le prolétariat qui paie la note de l'anarchie

capitaliste.

C'est un sombre tableau. Et qui dans un avenir proche ne peut que s'assombrir. Alors la véritable et seule solution à l'inflation, le chômage et la récession, c'est l'abolition du capitalisme. Ce n'est qu'encore mieux organisés et unis économiquement et politiquement, que peut s'envisager une si grande aventure.

[Cet article a déjà été publié par "Le Collectif", journal des étudiants de Science Politique.]



## Rédigez une annonce pour la radio... et gagnez de l'argent!

Pourquoi ne seriez-vous pas capable de rédiger une bonne annonce? Cela ne coûte rien d'essayer.

Le yogourt Crescent vous donne l'occasion de rédiger une annonce de 60 secondes pour la radio et de remporter un prix en argent. Vous savez, le yogourt Crescent, le délicieux yogourt que vous brassez ou mangez tel quel, et qui est toujours aussi bon.

Crescent vous donne la chance de vous faire connaître et, peut-être même d'atteindre la célébrité. Découvrez vos talents de créateur publicitaire. Il est si facile d'écrire une bonne annonce pour un aussi bon produit. Il suffit de dire ce que vous aimez dans le yogourt Crescent.

### Quelques conseils:

Citez le produit au moins trois fois. Lisez votre texte à haute voix en le chronométrant. Vous verrez ainsi s'il se dit bien et combien de temps il dure. (N'oubliez pas, 60 secondes maximum.)

**Vous pouvez gagner:**  
**\$500, premier prix**  
**\$300, deuxième prix**  
**\$100, troisième prix**

Et il y aura six autres prix de \$25 chacun.  
 Ecrivains, à vos plumes! Nous vous souhaitons de GAGNER.

Faites parvenir vos créations à:

**Concours radiophonique Crescent, C.P. 665, Station "H", Montréal, Québec**  
**PARTICIPEZ AUSSI SOUVENT QUE VOUS LE DÉSIREZ.**

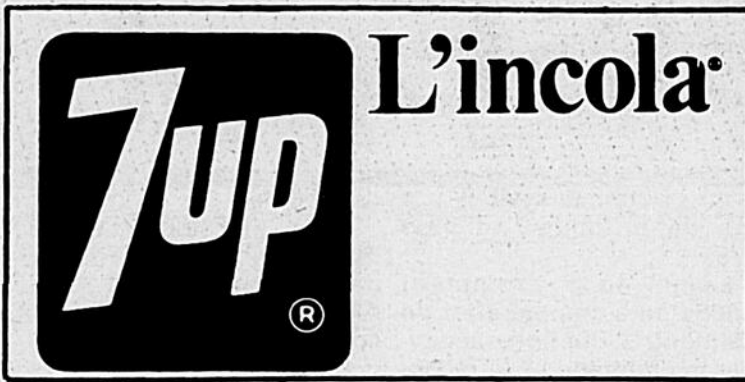
### Ce qu'il faut savoir du yogourt Crescent:

Il existe sous forme de yogourt nature, à la vanille, au café et de 11 yogourts aux fruits. Si vous n'y avez pas encore goûté, essayez-le. Cela vous donnera sûrement de l'inspiration.

### Règlement:

Le concours est ouvert à tous les élèves à plein temps des établissements universitaires. Pour être admissibles, les concurrents doivent indiquer la faculté et l'année à laquelle ils appartiennent. Les textes seront jugés d'après leur originalité et les principes publicitaires; ils deviendront la propriété de Crescent Cheese Company et de son agence de publicité. Les textes devront parvenir à l'adresse indiquée le 15 janvier 1976 au plus tard. Les noms des gagnants seront annoncés le 15 février 1976 au plus tard. Les employés, et leurs proches parents, de Crescent Cheese Company, de ses compagnies associées, de son agence de publicité et du jury ne peuvent participer au concours. La décision du jury sera sans appel.





# Volume 58

J8 du Quartier Latin, NC 10, 10 novembre, 1975

Les nouveaux collaborateurs et dessinateurs sont bienvenus au Volume 58. Les réunions de préparation ont lieu le JEUDI à 18 h. au 6ième étage du Centre Communautaire [C-6526]. La discussion des textes à paraître a lieu au même endroit le Mercredi à 18h.00. Nous lançons une invitation spéciale aux gens de l'UQAM qui sont intéressés à venir travailler avec nous.

Les photos qui paraissent dans le journal sont prises avec une caméra OLYMPUS OM-1 qu'on peut se procurer au Magasin de Services-Campus.

Depôt légal

BIBLIOTHEQUE NATIONALE

Composition et montage

SST Typesetting.

Impression

Payette et Simms Inc.

COORDONNATEUR  
TECHNIQUE

Pierre Tourangeau

COLLABORATEURS

Maryse Turcotte

Michel Desmarais

Pierre Paquette

Diane Bélanger

Pierre Anjou

Viateur Boutot

Andrée Côté

André Lemire

Alexandra Hobden

## Un mélomane averti ne se fait pas chanter la pomme.

Surtout quand on lui parle de chaîne stéréo. Car il a l'oreille fine.

Il s'y connaît jusqu'à la moindre sibilante.

Son cas est grave. Surtout lorsqu'il projette d'améliorer sa chaîne stéréo.

Il perd la voix juste à penser au prix qu'il pourrait payer.

Mais Hitachi peut lui sauver l'ouïe.

Hitachi présente une nouvelle gamme d'appareils stéréo: haute qualité, haute fidélité, à prix raisonnable.

Ils sont le résultat de trois années de recherches en laboratoire, là où les experts d'Hitachi ont mesuré les réactions individuelles de plus de 5000 amateurs de son.

Quelle est l'étendue des facultés auditives du mélomane? Peut-il capter les sons les plus graves et les plus aigus? Se limite-t-il au champ moyen d'audibilité?

Notre charte de son unique résume toutes ces caractéristiques qui sont à l'origine de la réalisation d'appareils de son perfectionnés.

Les spécifications en justifieraient même un coût plus élevé.

C'est une réalisation qui vous facilite l'amélioration de la chaîne qui vous entoure présentement.

Une réalisation à prix raisonnable, du genre qui a fait de Hitachi un chef de file mondial dans l'électronique.



D-3500. Reproducteur stéréo à cassette, 3 têtes, lecture directe D/Dolby\*. Rapport S/B Dolby: 63 dB. Pleurage et scintillement: 0.05% (WRMS).



SR-802. Récepteur AM/FM stéréo à circuits OCL, 50 W x 2 à 8 ohms (20-20,000 Hz, 0.5% THD).

 **HITACHI**

\*Dolby est une marque de commerce de Dolby Laboratories Inc.

# LES FILMS DU JEUDI MIDI EN DROIT JEUDI LE 20 NOVEMBRE

1.- "Louis-Joseph Papineau" (le demi-dieu) (26 minutes)

-1835. Papineau reproche au gouverneur Aylmer de fausser le jeu de la démocratie

R: Julien Biggs.

2.- "La revanche" (22 minutes)

-1971. Colère populaire dans les régions forestières du Québec.

R: Maurice Bulbulian.

## DU NOUVEAU AU MAGASIN SERVICES-CAMPUS.

Les Magasins de Services-Campus Viennent D'OBTENIR une entente AVEC UN NEGOCIANT EN AMEUBLEMENT, ce qui veut dire que vous pouvez obtenir des meubles à des prix jamais vu. 20,000 pieds carrés de meubles exposés.

Pour cela il vous suffit de passer à l'un des deux Magasins et obtenir votre

"CARTE D'INTRODUCTION"

Sans cette carte aucune entrée n'est possible à la Salle d'exposition.

## MINUTE JURIDIQUE

FACULTE DE DROIT  
BUREAU DES SERVICES  
JURIDIQUES 738-4741

As-tu deux secondes...?

Il arrive souvent que l'on achète des livres ou des disques par correspondance à la suite d'une réclame publicitaire parue dans les journaux.

Il arrive souvent, aussi, par ce système de vente par correspondance qui a pour principal média la poste, que des colis, chèques ou mandats-poste n'arrivent jamais à destination. Notamment dans ces cas-ci, la compagnie en question envoie plusieurs comptes, ensuite des menaces de poursuites civiles contenues dans une mise en demeure faite par un bureau d'avocats. Si vous avez bien lu l'annonce publicitaire et que vous vous êtes conformés aux règles et aux délais édictées, vous n'avez alors aucune raison de craindre ces avis. Il est à conseiller de conserver tous ces comptes et lettres de mise en demeure, et de prendre un rendez-vous au Bureau des Services Juridiques où nous vous diront de quelle façon agir vis-à-vis la compagnie concernée.

SERGE BENOIT

Un problème, des questions? Prends rendez-vous au B.S.J. [1265-A, Pavillon des Sciences Sociales, près de la librairie des P.U.M.] par téléphone, l'après-midi, du lundi au vendredi, de 13h. 30 à 17h.00 DES SERVICES AUXQUELS TU AS DROIT.

# REGARD:

## sur la politique d'immigration canadienne

Le sujet du présent article, ne se veut pas, comme le titre l'indique, une analyse exhaustive de la politique d'immigration du Canada, mais un brève réflexion à partir d'un cas particulier soumis à la Cour Suprême du Canada (rien de moins), en ce début du mois de novembre.

Ce cas particulier soulevé dans "La Presse" du 4 novembre 75, se nomme Jan Morcinek, l'instigateur de l'article intitulé: "L'honneur du Canada est en jeu", est l'Association nationale tchécoslovaque du Canada dont le siège social se trouve à Toronto.

Nous nous doutons dès lors de l'idée principale qui se dégage de ce dernier article écrit par cette association. Il ne s'agit pas pour nous de faire montre d'un grand esprit humanitaire devant un cas isolé, mais de dénoncer une pseudo-politique "libérale" canadienne concernant l'immigration. Sans nécessairement analyser point par point la publication récente du livre vert du gouvernement canadien sur cette dernière, il nous est possible, à la lumière de certaines injustices qui ont été faites ces derniers temps sur le dos des immigrants ainsi que par des mesures spéciales qui vont être prises au sujet de ces mêmes derniers, de se servir de ce cas isolé, pour nous poser des questions pertinentes face à ce qu'est réellement une politique d'immigration dans un grand pays "démocratique" et "libre".

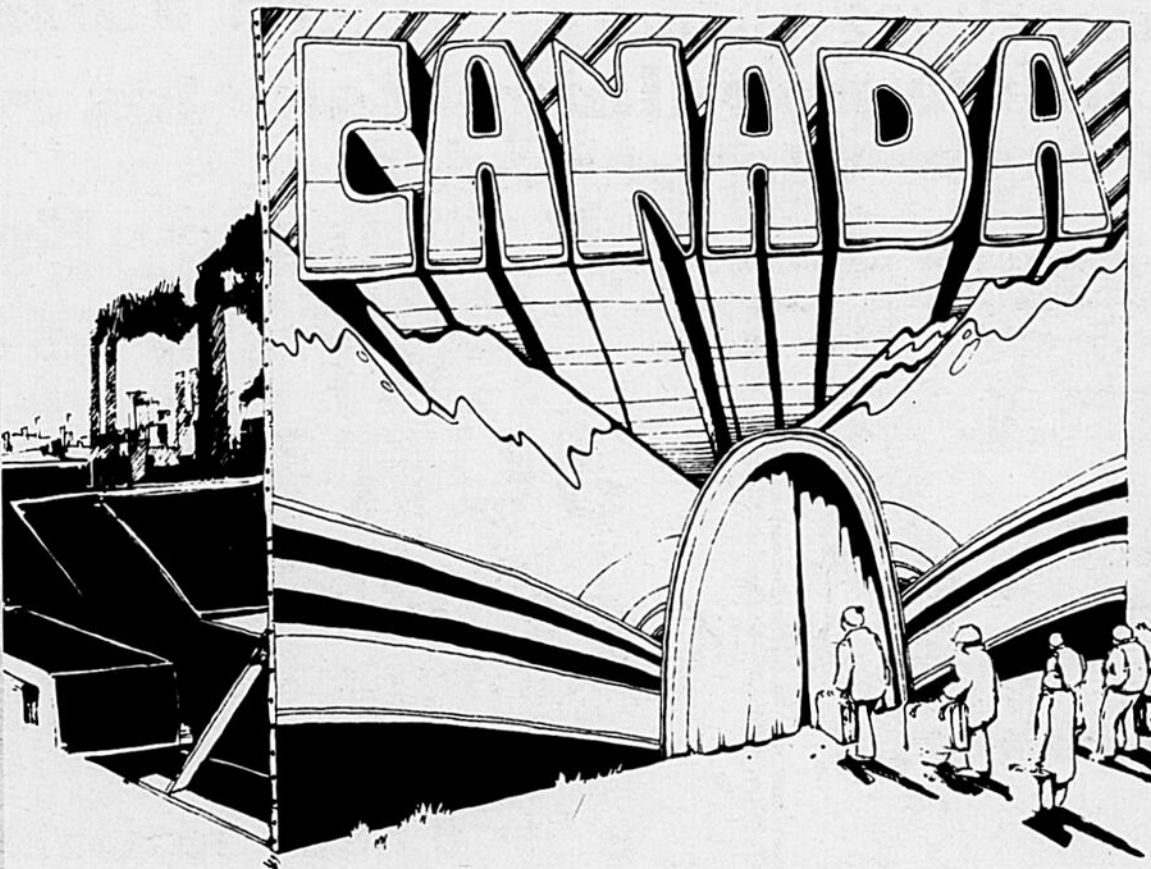
Le cas Morcinek ressemble à bien des égards, à d'autres cas de réfugiés politiques cherchant asile au Canada. C'est l'histoire d'un jeune marin tchèque de 24 ans, ayant quitté son bateau à Port-Cartier, Québec le 2 juillet 74, qui attend depuis lors une réponse au sujet de son cas, de la part de la plus haute instance juridique canadienne, "s'il n'est pas déporté d'ici là". [La Presse, 4-11-75] Harcelé de façon constante sur son bateau, à cause de divergences idéologiques avec son capitaine, Morcinek devait être arrêté à son retour. Devant cette menace, il n'hésite pas à fuir et de se présenter au 1er bureau fédéral de l'immigration où il a demandé asile politique.

En réalité, le fond du problème résidait surtout dans le fait, que le père du jeune marin était un partisan avoué d'Alexandre Dubcek en 1968, et lors de la déchéance de ce dernier, toute la famille Morcinek fut

notoire, en effet, dans nos pays, que durant des périodes de "prospérité" économique, les portes sont toutes grandes ouvertes aux immigrants de nationalités diverses? Mais lorsqu'en contrepartie la période de

[rappelez-vous les antillais que le Québec a fait venir l'année dernière pour cueillir des pommes qui allaient pourrir]...

Le cas Morcinek révèle aussi d'autres aspects de cette politique dite sélective.



considérée "suspecte" aux yeux du nouveau régime. Jan n'échappa pas aux multiples harcèlements et à la suspicion des autorités bureaucratiques de son pays. Bref, s'il est déporté, le jeune Morcinek doit s'attendre à une condamnation de 15 ans de prison, selon le témoignage d'un ex-juge de la Cour Suprême tchèque, réfugié actuellement aux Etats-Unis.

Si, ce cas isolé ne fait pas honneur à la réputation de "libéralisme" et de "tolérance" du Canada en matière d'immigration, cela découle dans un autre ordre d'idée, d'une politique confuse et incohérente de la part de notre pays concernant le statut de réfugié politique ou des immigrants en général. Politique confuse et incohérente, car elle s'inscrit dans les structures mêmes de tous pays capitalistes où le besoin de main-d'oeuvre varie selon les conjonctures économiques favorables ou défavorables. N'est-il pas

"prospérité" tourne en période de récession, nos dirigeants serrent "la visse", ou disent par euphémisme qu'ils deviennent sélectifs dans le choix des immigrants qui vont être reçus...

Ces tactiques ne sont par ailleurs pas nouvelles. Elles démontrent simplement l'opportunisme et l'hypocrisie de nos pseudo-lois libérales. Le Canada, 3e plus grand pays du monde, avec d'autre part un taux de population désespérément faible, se doit de faire appel à de la main-d'oeuvre étrangère pour exploiter ses immenses richesses sur tout l'étendue de son territoire. Mais notre pays fait face à l'heure actuelle à une période inflationniste provoquant une nécessaire récession. C'est pourquoi il décide d'embolter le pas à une politique de sélection des immigrants. Exécute-t-il cependant cette sélection quand il a un besoin pressant de cheap-labor étranger, lorsqu'il est urgent d'avoir de la main-d'oeuvre, pour exécuter des tâches ingrates?

L'association nationale tchécoslovaque du Canada souligne avec raison que la Commission d'enquête sur l'immigration semble accorder asile très facilement à de grandes personnalités provenant des mêmes pays communistes, alors qu'elle traîne en longueur le cas d'une personne d'une position sociale plus humble. Il est bien évident que des immigrants de la qualité d'un Nedomansky [grand joueur de hockey tchèque jouant à Toronto], ou d'un Barrishnikov [ex-danseur étoile des Balets Bolchoi] ou encore d'un Soljenitsine, font beaucoup plus de publicité à un pays et rapportent beaucoup plus en terme d'impôts versés, de propension à consommer... En d'autres termes ils font mieux rouler l'économie qu'un simple marin de condition modeste [pensons aussi à l'accueil généreux fait aux ougandais de haute classe il y a quelques années].

Mais d'un autre côté, il ne faut pas négliger la part

d'immigrants d'humble condition à un pays comme le nôtre. Ce "cheap-labor" travaille, dépense, doit se loger, se nourrir, se vêtir, se chauffer, permet de construire des écoles, des églises des lieux de récréation dans les lieux où ils s'établissent et tout ça profite à qui! Je vous laisse deviner... Nos patrons s'accrochent bien d'autre part des immigrants, surtout quand ils peuvent les payer au salaire minimum, ils se complaisent d'autre part à semer la division et souvent le racisme quand, parmi ces derniers il y en a qui veulent se battre pour des conditions de vie meilleures. Cette division et ce racisme peuvent prendre une forme plus aigüe encore au Québec, du fait que plusieurs d'entre eux optent pour la langue anglaise. C'est ainsi que se joue la carte de la division entre travailleurs francophones, anglophones et immigrants, entre chômeurs et travailleurs immigrants, alors qu'au fond tous devraient être solidaires, du fait qu'ils font partie souvent de la même classe sociale.

Quant aux réfugiés politiques, il est intéressant de noter que le Canada a signé "la Convention des Nations-Unies relative au Statut des Réfugiés", ce, le 4 juin 1969. Pourquoi alors tant d'hésitation à accepter des Chiliens opposants au régime fasciste de Pinochet en 1973? Pourquoi avoir renvoyer quelques 800 haïtiens venus "jobber" ici alors que certains d'entre eux étaient des opposants au régime de Bébé-Doc Duvalier, ce qui leur laissait entrevoir un avenir aussi triste que celui de Morcinek, si jamais il est déporté. Que penser de la future situation qu'on réserve aux immigrants, soit, de travailler deux ans dans des régions éloignées du Canada avant de s'installer dans un endroit de leur choix?

A la prochaine session parlementaire, nos législateurs se pencheront sur tous ces problèmes à la lumière de la récente publication du Livre Vert de l'immigration. Nos lois seront-elles moins confuses sur les différents statuts accordés aux immigrants? Seront-elles aussi discriminatoires? Bref, peuvent-elles réellement changer?

PAUL-ANDRÉ DUMAS